



PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, mardi 9 mars 2021

Financement de postes de conseillers numériques

L'État, via l'appel à manifestation d'intérêt "Conseillers numériques" de l'ANCT dans le cadre du Plan de relance, va financer dès 2021 des médiateurs numériques rattachés auprès des collectivités.

Les conseillers numériques recrutés accompagneront les habitants sur 3 thématiques prioritaires :

- les soutenir dans leurs usages quotidiens du numérique : travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne, etc.
- sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants...
- rendre autonome pour réaliser seul des démarches administratives en ligne.

Contenu du soutien de l'État :

- financement par l'État de postes de conseillers numériques à hauteur de 50 000 € sur deux ou trois ans avec possibilité de majoration selon les dispositions réglementaires en vigueur en outre-mer ;
- financement à 100 % par l'État d'une formation continue certifiante de 350 h pour les conseillers numériques recrutés, préalable à l'activité.

En Guyane, la première vague d'instruction des demandes des collectivités a été réalisée par les services de l'État en Guyane au 19 février. Une instruction complémentaire est en cours pour que l'ANCT puisse désigner les lauréats dans les meilleurs délais.

Contact presse

Service Régional de la Communication Interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr
www.guyane.gouv.fr